

Compte-rendu du CM du 27 juin 2013

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Mme CRAMBES qui a donné procuration à Mme MAHO

M. ZANCONATO qui a donné procuration à Mme PUECH

Mme LECOMTE qui a donné procuration à M. HUET à compté du point 2 de l'ordre du jour.

Absent excusé :

M. PERDRIGEON

M. CHINZI a été élu secrétaire.

Le compte rendu de la séance du 30 mai 2013 a été voté à l'unanimité.

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, Madame le Maire, rend compte des décisions prises depuis le dernier conseil municipal en vertu de l'article L 2212.20 du Code Général des Collectivités Territoriales

ORDRE DU JOUR

1. PARTICIPATION EAUX USEES ASSIMILEES DOMESTIQUES – SIAHVY

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, fixe les modalités de perception et de répartition de la participation EU-AD dans les mêmes conditions que l'ancienne taxe pour le raccordement à l'égout et la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

2. DECISION MODIFICATIVE N°2

Suite à l'exposé de Dominique HUET, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte la décision modificative n°2.

3. TARIFS DES ACTIVITES DES SERVICES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, augmente les tarifs de 2%, arrondis.

4. TARIFS DES TARIFS ET HORAIRES DES LOCATIONS DE SALLES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, augmente les tarifs de 2%, arrondis.

5. CESSION D'UN VEHICULE A LA SOCIETE BERNIER

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la cession du Citroën C15 de la commune pour une valeur de 1670 euros. Il a été mis en circulation en 2001 et est hors d'usage.

6. CESSION D'UN VEHICULE A LA SOCIETE AZUR AUTO

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la cession du Peugeot expert pour une valeur de de 1300 euros. Il a été mis en circulation en 2006 et est hors d'usage.

7. CREATIONS DE POSTES

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** décide de créer 16 postes en vue de recrutement et de renouvellement de contrat. Il ne s'agit pas de 16 nouvelles embauches, principalement des renouvellements.

8. REGLEMENT INTERIEUR DES ATELIERS (RYTHMES SCOLAIRES)

Suite à l'exposé de Mme LEJEUNE-VIGIER, le conseil Municipal, **à la majorité (1 abstention, Mme Hébert)** approuve le règlement intérieur des ateliers postsecondaires.

9. RENOUELEMENT DE L'AGREMENT DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

La Commission d'Action Sociale de la CAF s'est prononcée favorablement pour le renouvellement de l'agrément concernant le relais assistantes maternelles. Afin de verser la Prestation de Service « Relais Assistantes Maternelles », une convention d'objectifs et de financement doit être signée avec la CAF. Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise le Maire à signer une convention avec la CAF.

10. ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE D N°866

Dans le cadre du réaménagement du Chemin du Poirier à Gadard, l'A.S.L. Les Berges du Rouillon a accepté de vendre à la commune sa parcelle cadastrée section D n° 866 pour 1 020 m² au prix de 6 500 €. Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** la transaction.

11. MOTION : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES AGENTS LORS DES FORMATIONS

Le Conseil Municipal, **à la majorité (1 abstention, Mr Lemans)**, adopte une motion pour alerter le CNFPT, l'Etat et les associations représentant les maires, sur la profonde iniquité de la décision prise sans concertation par le CNFPT.

12. RAPPORT ANNUEL 2012 DU SIGEIF

Le Conseil municipal prend acte du rapport de contrôle 2012 du SIGEIF.

Le secrétaire de séance,